



008-16334

MINISTRE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Ministre

17 DEC 2008

Paris, le
Réf. : BDC/CE 13250/1

exhibé

Monsieur le Président,

Che Jaugues

Vous avez appelé mon attention sur des pratiques abusives dont sont victimes certaines collectivités territoriales.

En effet, des démarcheurs proposent des insertions dans des annuaires professionnels ou des vérifications de coordonnées qui se révèlent être des bons de commande déguisés. Ils requièrent ensuite l'aide de sociétés de recouvrements pour récupérer des sommes prohibitives des soi-disant commandes au moyen de relances incessantes et de menaces de procès.

Cinq des seize sociétés dont vous avez signalé les agissements sont connues de l'Office central de répression de la grande délinquance financière et ont donné lieu à des enquêtes menées par la police et la gendarmerie, à la diligence des parquets locaux. Certaines ont fait l'objet de condamnations pénales, d'autres n'hésitent pas à disperser une partie de leur activité à l'étranger pour entraver les enquêtes policières les concernant.

Toute commune victime peut déposer plainte auprès des services locaux de police ou de gendarmerie, les parquets ayant ensuite compétence pour transmettre au service spécialisé.

En outre, je tiens à vous informer que j'ai décidé de lancer, à compter de février 2009, un plan de lutte contre les escroqueries. L'Association des Maires de France pourra accompagner ce plan, en direction des collectivités concernées. Mon cabinet ne manquera pas de prendre l'attache du vôtre afin de convenir des modalités de nos échanges à ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Amities à toi

Michèle ALLIOT-MARIE

Monsieur Jacques PELISSARD
Député du Jura
Président de l'Association des Maires de France
Maire de Lons-le-Saunier